

Séance publique du 11 juillet 2005

Délibération n° 2005-2839

commission principale : développement économique

objet : **Convention de partenariat avec l'association Comité Bellecour - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 juin 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement pour les secteurs de la mode et soutient le positionnement de l'agglomération lyonnaise en tant que ville de l'intelligence de la mode et de la création. Cette politique s'inscrit dans la démarche de Grand Lyon, l'esprit d'entreprise.

La politique Lyon Vision Mode

L'objectif est de positionner Lyon comme la place où s'élaborent des technologies, des concepts, des tendances nouvelles propres à capter les marchés de demain. Cette politique a donné naissance à une marque : Lyon Vision Mode. Elle symbolise l'action de développement économique menée par la Communauté urbaine en partenariat avec les professionnels de la mode et de la création. Cette promotion a pour objectif le rayonnement de Lyon au niveau international, notamment à travers la valorisation des entreprises lyonnaises de mode qui se positionnent sur les marchés haut de gamme-luxe.

Dans ce cadre, la communauté urbaine de Lyon souhaite soutenir le Comité Bellecour pour la réalisation de son programme d'action 2005.

L'association Comité Bellecour

Le Comité Bellecour est une association qui regroupe dix-sept entreprises lyonnaises de la mode et des métiers d'art positionnées sur le créneau du luxe-haut de gamme, avec une part importante du chiffre d'affaire réalisé à l'export. Dans la dynamique de Lyon Vision Mode, le Comité Bellecour a su associer des savoir-faire diversifiés pour constituer un ensemble pluridisciplinaire de métiers qui marient tradition et innovation.

Les entreprises-membres de l'association sont notamment : Charles Jouffre, Garbis Devar, Joël Orgiazzi, MaxChaoul, Zilli, Michel Richart, Pierre Court, Breed. Le président est monsieur Joël Orgiazzi, ferronnier d'art. Ces créateurs ont été plusieurs fois récompensés et primés dans leur domaine.

Ambassadeur de la création de la région lyonnaise, le Comité Bellecour met en place des programmes de manifestations visant à promouvoir les savoir-faire lyonnais en France mais surtout à l'étranger.

Par ailleurs, le Comité Bellecour parraine des jeunes entreprises sur ces opérations, permettant ainsi de leur donner une visibilité pour leur développement à l'international.

Le bilan de la convention 2004

Les opérations prévues au titre de la convention 2004 ont été réalisées. Une exposition-vente et une conférence de presse ont été organisées à New York par le chef Lyonnais monsieur Daniel Boulud en avril 2004. Cette manifestation a permis de présenter au public des œuvres rares de haut niveau et de communiquer auprès de la presse américaine sur les savoir-faire des créateurs lyonnais. Quatre-vingts journalistes étaient présents et ont relayé cette opération dans la presse américaine.

Le Comité Bellecour a participé également à une opération intitulée : la France expose, qui s'est déroulée à Beyrouth du 17 au 20 juin 2004. Cette exposition était organisée à l'initiative du ministère du commerce extérieur français, de la mission économique et de la société Publicis. Cette manifestation a permis de promouvoir les produits français auprès des libanais ainsi que l'image de la France au Liban. Elle a présenté les points forts de la région lyonnaise et a permis des échanges et des contacts commerciaux pour le Comité Bellecour. A la suite de cette opération, dix-sept articles sont parus dans la presse libanaise et plusieurs produits haut de gamme ont été commandés auprès des entreprises lyonnaises.

En octobre 2004, le Comité Bellecour a participé à une délégation dans le cadre des échanges Jacques Cartier pour renforcer le partenariat entre les villes de Lyon et de Montréal. La presse lyonnaise a fortement relayé l'implication du Comité Bellecour dans ce déplacement.

Le Comité Bellecour a participé, en janvier et février 2005, à une exposition dans les locaux de la communauté urbaine de Lyon à Paris, pour faire évoluer le regard que Paris porte sur la capitale de Rhône-Alpes et pour promouvoir les métiers et les entreprises du luxe lyonnais. Cette exposition, en période des grands salons de mode parisiens, a permis d'inviter les clients et prospects français et étrangers du Comité Bellecour. Des tables-rondes sur les métiers d'art et de création ont également été organisées. Plus de deux mille personnes (presse, Lyonnais installés à Paris, clients) ont assisté à l'exposition. Une douzaine d'articles sont parus dans la presse nationale.

Le plan d'action 2005

En 2005, les actions à l'international sont ambitieuses. Le Comité Bellecour a participé à un déplacement, conduit par monsieur le président Gérard Collomb à Shanghai en juin 2005. La Chine est un pays en pleine expansion et les nouveaux marchés de plus en plus nombreux. Le Comité Bellecour, fort de son expérience à New York où il a implanté un show room en 1997 avec une réussite et un développement à long terme, parie aujourd'hui sur la Chine et désire s'y implanter. Le Comité Bellecour ouvre un bureau dans les locaux de l'Erai (entreprises Rhône-Alpes international) afin d'accompagner le développement à l'export pour six entreprises fin 2005.

En novembre 2005, il est prévu de monter une exposition à New York au consulat général de France. L'exposition est l'occasion de promouvoir et de renforcer le savoir-faire du Comité Bellecour et de capitaliser sur les contacts faits à l'exposition-vente mise en place avec monsieur Daniel Boulud en avril 2004.

Le budget du Comité Bellecour s'élève à 115 500 € en 2005.

Il est proposé de verser une subvention de 20 000 € à l'association pour accompagner son développement. Les autres financements viennent des cotisations des membres de la région Rhône-Alpes.

Le budget prévisionnel - coût total : 115 500 € TTC

Dépenses (TTC)	
communication	24 900
déplacement	28 500
fabrication prototype	34 100
exposition	28 000
total charges	115 500

Recettes (TTC)	
subvention communauté urbaine de Lyon	20 000
subvention région Rhône-Alpes	20 000
cotisations des membres	23 000
participation des entreprises aux manifestations professionnels-entreprises	52 500
total produits	115 500

Il est proposé d'accorder une subvention de 20 000 € à l'association Comité Bellecour pour accompagner son développement et promouvoir les secteurs de la création de la région lyonnaise à l'international. Les autres financements viennent des cotisations des membres et de la région Rhône-Alpes ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de la commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer une convention de partenariat avec le Comité Bellecour.

2° - Approuve le versement d'une subvention d'un montant de 20 000 € pour l'exercice 2005.

3° - Cette dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,